

FORMATION POUR L'ACCES AU LABEL HANDIBAT

MODULE A : ACCESSIBILITE ADAPTABILITE DE TOUT POUR TOUS : LES FONDAMENTAUX

Objectifs pédagogiques

- Acquérir des réflexes d'observation des difficultés d'accessibilité et de perte d'autonomie des personnes en situation des handicaps lors des visites à domicile, afin de bien situer les besoins et de proposer des travaux adaptés.
- Acquérir les fondamentaux réglementaires concernant l'espace public et les ERP.

Public concerné : Tous les métiers du bâtiment

Durée : 1 jour, soit (7 heures).

CONTENU DE LA FORMATION

➤ LE HANDICAP ET LES SITUATIONS HANDICAPANTES

- ◆ Appréhender l'environnement et le marché
- ◆ Connaître les mots-clés du handicap et de la mobilité réduite
- ◆ Définitions du handicap et de la perte d'autonomie
- ◆ Chiffres clés et statistiques

➤ DU HANDICAP A LA REGLEMENTATION ET A LA QUALITE D'USAGE

- ◆ Comprendre le handicap
- ◆ Connaître le contexte réglementaire et les échéances
- ◆ La loi du 11 février 2005 :
 - ✓ Compensation
 - ✓ Continuité de la chaîne de déplacement
 - ✓ Projet de vie
 - ✓ Accessibilité

➤ MISE EN SITUATION

- ◆ Appréhender les contraintes du quotidien d'une personne à mobilité réduite et/ou handicapée
- ◆ Parcours en position de « handicap »
- ◆ Cheminement horizontal et vertical
- ◆ Mise en situation à l'extérieur et à l'intérieur du bâtiment

➤ RETOURS ET ECHANGES COLLECTIFS SUR LA MISE EN SITUATION

➤ LES FONDAMENTAUX DU CHEMINEMENT HORIZONTAL ET VERTICAL

- ◆ Reconnaître les obstacles de la vie courante
- ◆ Déceler un environnement non adapté
- ◆ En extérieur : pentes, dévers, ressauts, largeurs, nature des sols...
- ◆ En intérieur

➤ PRESENTATION DU DOCUMENT « VIVRE ENSEMBLE »

- ◆ Maîtriser la démarche commerciale et améliorer le relationnel
- ◆ Mieux connaître la personne handicapée et ou âgées pour s'adapter au besoin